

Qualité de mise en œuvre de l'APA à domicile

Menée en collaboration avec les services du conseil départemental de Haute-Garonne, cette recherche-action avait pour but d'améliorer la qualité de l'aide dispensée aux personnes âgées de ce département. De ce travail ponctuel, les chercheurs ont tiré huit recommandations.

L'objectif de cette recherche-action était de participer à la construction partagée de critères de qualité en partant d'une analyse de la complexité des relations d'acteurs (gestionnaires, professionnels, personnes âgées et leur entourage) et de susciter le débat auprès de l'ensemble des agents impliqués dans l'administration et la mise en œuvre de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) au niveau des unités territoriales.

La démarche de recherche a été menée en trois temps : une exploitation de la base de données des bénéficiaires, la passation de questionnaires à 1/10ème de la base (1400 questionnaires) à laquelle ont participé les agents des unités techniques au terme d'un temps de sensibilisation-formation à la démarche, puis l'étude approfondie d'une cinquantaine de situations particulières, pour laquelle les principaux protagonistes ont été approchés (bénéficiaires, leurs proches, leurs intervenants et encadrants des structures et les agents administratifs concernés par leur dossier). La dernière étape, qualitative, a permis d'affiner les résultats des étapes quantitatives et de comprendre, en lien avec les contextes locaux, familiaux et sociaux, l'apport et les limites de l'aide APA. Les résultats détaillés de ce travail ont été consignés dans le rapport final.

Désireux de mettre à la disposition de tous les enseignements tirés de cette recherche-action, les chercheurs ont proposé en guise de conclusion huit recommandations :

- déployer dans la politique de l'APA les moyens de son objectif : la préservation de l'autonomie ;
- pour ce faire, prendre en compte les représentations de la personne âgée et de son entourage pour définir ses besoins et l'aide à lui apporter ;
- rendre le dispositif plus visible, lisible et accessible et montrer la spécificité et la qualité de l'offre organisée d'aide en lien avec les plans d'aide ;
- travailler les normes et les modèles présidant aux interventions des agents des équipes médico-sociales pour les inciter à aller au-delà du versant ménager de l'aide vers la prévention de la perte des liens sociaux et de l'enfermement, l'aide à la mobilité ;
- les aider à repérer les situations à risque de fragilisation sociale et relationnelle, au-delà de la grille AGGIR, dès les GIR 3 et 4 ;
- gérer les plans d'aide avec plus de finesse, de suivi et de réactivité en adaptant les secteurs géographiques, les périodicités de suivi, en affinant les volumes d'aide aux particularités de contexte (isolement, migrants, double résidence...) ;
- intensifier la coordination, tant avec le médical qu'entre équipes médico-sociales et structures d'aide à domicile ;
- promouvoir une approche éthique dans le rapport aux personnes âgées.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2011).

Pour plus d'information sur ce projet

- Le rapport de recherche et la note de synthèse sont consultables sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/sites/default/files/ndeg075.zip>

À propos du laboratoire

UMR1027 « Épidémiologie et analyses en santé publique : risques, maladies chroniques et handicaps », Toulouse.

Les travaux de l'UMR1027 « Épidémiologie et analyses en santé publique : risques, maladies chroniques et handicaps » ont pour objectif d'accroître les connaissances sur les déterminants physiopathologiques et sociaux, sur les modes de prise en charge et sur les conséquences des pathologies chroniques. Ces questions sont envisagées par une approche globale qui considère l'individu dans ses dimensions individuelles, biologiques, physiques et psychiques. Cette approche situe l'individu dans son environnement familial et social, ce qui nécessite, à l'évidence, la mise en œuvre d'approches pluridisciplinaires.

<http://www.u1027.inserm.fr/>

Observatoire régional de la santé Midi-Pyrénées.

Créé au début des années 80, l'Observatoire régional de la santé Midi-Pyrénées est l'un des 26 observatoires régionaux de la santé, regroupés dans une fédération nationale, la FNORS. La principale mission de l'Observatoire régional de la santé est « l'observation et la mise à disposition » d'informations afin de contribuer à la mise en œuvre d'une politique sanitaire et de prévention adaptée aux besoins des territoires, de la population de la région Midi-Pyrénées et aux ressources disponibles.

<https://orsmip.org/>

Contact

Françoise Cayla

Orsmip

f.cayla@orsmip.org

Référence du projet n° 075

Appel à projets 2009 – Mesure de la qualité de l'aide au domicile (DREES-Ministère des Affaires sociales et de la Santé)

Titre : *Évaluation de la mise en œuvre des plans d'aide personnalisés de l'APA* (J. Mantovani)